

Pourquoi lire le récit de la transfiguration en plein carême, sinon pour donner sens à nos efforts : nous allons vers une vie nouvelle, renouvelée. Alors qu'il approche de Jérusalem, le Christ a voulu montrer à ses disciples que son chemin de croix le conduirait vers la lumière de Pâques, à la résurrection. Nous aussi, nous pouvons considérer ce carême comme un chemin vers la lumière, et c'est le thème qu'aura la fête du pardon dans notre paroisse.

Je voudrais aujourd'hui expliquer l'histoire du sacrement du pardon, en complément de l'homélie sur la spiritualité du pardon que le Père André a faite dimanche dernier. A l'origine, il faut rappeler qu'il y a le commandement du Christ de pardonner les péchés et de baptiser au nom du Père et du fils et du Saint Esprit. Dans les premiers temps, les chrétiens ont pensé que c'est justement par le baptême que le Christ pardonne les péchés, et c'est vrai, l'eau du baptême nous purifie. **Le premier sacrement du pardon, c'est le baptême.** Cependant il est arrivé que des chrétiens qui avaient donc été baptisés renient le Christ à l'époque des persécutions. Sous la torture, ils avaient renié le Christ, mais ensuite ils le regrettaient. Comment faire ? Ils ne pouvaient pas être rebaptisés. Alors ils sont allés voir les confesseurs de la foi dans leur prison, ceux qui avaient tenu bon malgré les tortures et ceux-là leur ont dit : « moi je te pardonne ». Cela a incité l'Eglise à comprendre qu'il était possible de réintégrer l'Eglise quand un péché grave nous en avait éloigné. **Dans ces premiers siècles est donc mis en place une confession publique des péchés, suivies de plusieurs années de pénitence et qui se termine par la réintégration solennelle par l'évêque dans la communauté chrétienne.** Très vite cependant, cette forme est détournée. Alors qu'on attendait que s'inscrivent des gens qui ont réellement commis des péchés graves, meurtre, vol, adultère, ce sont des personnes bien pieuses qui rejoignent ce groupe de pénitent. Lequel d'ailleurs est bien loi de concerner l'ensemble des croyants. Comment faisait-on au cours du premier millénaire lorsqu'on recherchait le pardon des péchés ordinaires ? On faisait pénitence, comme au carême, par la prière, le jeûne, l'aumône, et toute bonne action. **Mais l'inconvénient est que le chrétien était laissé un peu à lui-même.** Pour le vol d'un poulet, est-ce que je dois faire un jour de jeûne ? trois jours ? une semaine ? Et voilà que dès le haut moyen-âge, des moines irlandais se mettent à conseiller les pénitents. Ceux-ci leur expliquent leur péchés, les moines recommandent une pénitence et surtout les rassurent en leur disant que, lorsqu'ils l'auront faite, Dieu leur aura pardonnés. Les évêques sont surpris : normalement c'est à eux de réintégrer dans l'Eglise. Mais lorsqu'ils voient le bien que cela fait, parce que c'est comme un début d'accompagnement spirituel, ils donnent finalement aux prêtres le pouvoir de donner le pardon au nom de Dieu. **Le sacrement tel qu'on le connaît va se mettre en place partout, si bien qu'au concile de Latran IV, en 1215, l'Eglise décide de rendre obligatoire le sacrement du pardon pour tout péché grave, cela c'était déjà la doctrine habituelle, mais aussi même pour les péchés moins graves au moins une fois par an.** Et c'est encore un commandement de l'Eglise aujourd'hui. Malheureusement, tous les prêtres n'étant pas inspirés pour savoir ce qu'il faut donner comme pénitence, on a commencé à voir recours à des livres qui listaient les différents cas possibles : vol d'un poulet un jour de jeûne, vol d'un bœuf, un mois, pour un meurtre : un pèlerinage à Jérusalem ; etc... **Le travers c'est un automatisme qui n'est plus vraiment un accompagnement spirituel.** Et ceux qui ont connu les confessions jusque dans les années 60 avaient plutôt l'impression que c'était un travail à la chaîne. Les gens attendaient souvent au bout d'une rangée et lorsqu'une personne qui s'était confessée partait, chacun avançait d'une rangée. Dans ces conditions, le pénitent ne devait pas être trop long, sinon ceux qui attendent se seraient dit : et bien, Madame Trucmuche, elle en a des péchés à dire. Dans certains lieux, on disait premier commandement deux fois, deuxième commandement trois fois... Cela ne permettait pas de faire le point dans sa vie, de voir où on en était devant Dieu. Aussi après le Concile, quand est paru un nouveau rituel du sacrement du pardon, des prêtres qui formaient les autres prêtres ont fait remarquer qu'il y avait dans ce rituel la possibilité de prendre la formule de l'absolution collective. Et dans notre région cela s'est généralisé. **Cela permettait de lire la Parole de Dieu, et à partir d'elle de faire ensemble un examen de conscience. C'était une vraie aide pour beaucoup.** Toutefois l'entretien avec le prêtre avait complètement disparu. C'est le Pape Jean-Paul II qui est intervenu en disant : vous n'avez pas compris, l'absolution collective, c'est lorsque le bateau coule, quand on n'a pas le temps de faire autrement. Mais il faut revenir à un dialogue avec le prêtre. Et dans notre diocèse, l'évêque Monseigneur Marcus a demandé aux prêtres de ne plus faire d'absolution collective. Alors pendant toute une période on a tâtonné pour chercher une manière de faire qui réunirait les deux avantages : une soutient communautaire et des confessions individuelles. **Finalement à Paris ont été lancées des journées du pardon. Dans cette formule, on peut venir à l'heure**

qu'on veut, on est accueilli par des bénévoles, on peut discuter avec des religieux ou religieuses, on peut se confesser à un prêtre bien sûr, on peut aussi rejoindre un groupe de prière autour de la croix. Bref il y a tout un ensemble qui donne une allure de pèlerinage à cette journée du pardon. Pape François a lancé à Rome ce u'il a appelé 24 heures pour le pardon en invitant les diocèses à faire de même. L'évêque de Nantes à cet époque, Jean-Paul James écrivait dans une lettre pastorale : **j'encourage les paroisses à faire des « journées du pardon ».** **Pour nous cette année, cela commencera le vendredi de 10h à 20h à Derval et se prolongera le samedi de 10h à 12h à Nozay.** Cela comprendra une première station près du baptistère, puisque c'est du baptême que vient le pardon. Là nous invoquerons l'Esprit saint. Puis nous pourrons méditer sur la Parole de Dieu. Ce serait bien de constituer de petits groupes de 5 ou 6 . Une troisième station permettra d'échanger sur ce qu'il nous faut changer en paroisse en société, puisqu'une bonne part de nos péchés ce sont de mauvaises habitudes que nous prenons collectivement, Il y a aura une station devant le tabernacle pour un temps de prière, et chacun pourra s'il le désire aller voir un prêtre pour se confesser, mais aussi on pourra laisser un message de ce qui nous a touché pendant ce carême et qu'on pourra partager sur un mur d'expression. **J'aimerais que nous puissions tous participer**, même si pour certains ce ne sera pas le moment de recevoir le sacrement du pardon, parce qu'ils le recevront à Lourdes ou ailleurs ou bien parce qu'ils ne sont pas prêts à se confesser, **on pourra tous faire ce petit pèlerinage au cours des cette journée du pardon pour manifester ensemble, en communauté notre désir de revenir vers le Seigneur.**

C'est lui qui nous appelle à une vie nouvelle. Le Christ désire nous transfigurer et si l'histoire de l'Eglise a beaucoup insisté sur la pénitence – le mot pénitence veut dire conversion – il ne faut pas oublier que le Christ a donné tout son sens à cet effort de conversion : vivre dans la lumière de l'amour de Dieu qui nous sauve et nous relève, vivre en ressuscités. N'est-pas la joie de Dieu, plus forte que nos misères ?